



Dossier Spécial « Écotaxe »

Ecotaxe : Le transport vent debout contre toute fiscalité supplémentaire. Aménagement ou suppression ? L'heure des choix approche pour le Gouvernement maintenant que les deux commissions parlementaires ont rendu leurs rapports respectifs sur l'épineuse question de l'écotaxe poids lourds. Le dernier en date, rendu mercredi par la commission d'enquête du Sénat sur les modalités du montage juridique et financier du contrat passé avec Ecomouv', n'a pas identifié de raisons de nature à remettre en cause le contrat et préconise une redéfinition avec Écomouv' du périmètre de l'opération et des responsabilités réciproques de l'État et de son mandataire, tout en trouvant un nécessaire accord financier. Le rapport Chanteguet, remis le 14 mai dernier, plaide pour un aménagement de cette taxe rebaptisée « eco-redevance ». C'est dans ce contexte que les organisations syndicales TLF, FNTR et Unostra ont décidé de rappeler dans un communiqué commun leur opposition à toute taxe supplémentaire, quel que soit son nom : « Il appartient aujourd'hui au premier ministre de trancher sur un dossier qui empoisonne le transport routier depuis trop longtemps (...) Les entreprises de transport routier ne peuvent affronter à la fois la crise économique, les conditions de concurrence déloyale et l'instabilité fiscale permanente ». Le projet écotaxe, ou tout ce qui pourrait lui ressembler de près ou de loin, reste donc un sujet extrêmement sensible. (Edito de Jean-Philippe Guillaume dans la Newsletter Supply Chain Magazine du 30/05/2014)

Les deux scénarios pour remettre en selle l'écotaxe. Selon Les Echos, deux scénarios seraient à l'étude pour relancer l'écotaxe. Le premier scénario s'appuie sur le rapport de la mission parlementaire, chargée de proposer des aménagements au dispositif, qui prévoit notamment la création d'une franchise mensuelle kilométrique qui varierait selon le poids et la pollution émise par le camion. Le second scénario prévoit une réduction drastique du réseau taxé afin d'épargner les trajets courts. Pour autant, ces deux scénarios impliqueraient une baisse importante des recettes escomptées. Pour compenser ce manque à gagner, la mise à contribution des autoroutes serait envisagée. (Les Echos – 12/06/2014)

Ne m'appellez plus écotaxe. L'écotaxe, à l'origine de la fronde des bonnets rouges, est bien morte et enterrée. Le gouvernement a décidé de la remplacer en janvier par un "péage de transit" pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes. L'Etat pourrait par ailleurs entrer au capital d'Ecomouv'.../... Matignon fait le choix d'un péage de transit pour remplacer

l'écotaxe. Ecomouv', au capital duquel l'Etat pourrait monter, le mettra en œuvre. Exit « l'écotaxe » pour les poids lourds, dont Ségolène Royal voulait la mort. Place au « péage de transit ». Matignon a tranché en faveur de la disparition de ce projet de ponction fiscale honnie des « bonnets rouges » au profit, en fin de compte, d'un autre prélèvement qui risque de n'être guère plus populaire. L'axe fort de cet arbitrage, dont « Ouest-France » a publié dimanche les principaux éléments, reste la mise à contribution des camions de plus de 3,5 tonnes. Le futur péage s'appliquera sur quelque 4.000 kilomètres de routes, celles des grands itinéraires de transit où le trafic poids lourds dépasse les 2.500 véhicules par jour. Ce maillage fera bien l'objet d'une disposition spécifique dans le projet de loi de Finances rectificative 2014. (Les Echos – 23/06/2014)

Nouvelle écotaxe : ce qui va changer, ce qui reste encore à décider. Le gouvernement a précisé hier les contours du "péage de transit poids lourds", destiné à remplacer l'écotaxe. De nombreux points sur le dispositif appelé à remplacer l'écotaxe restent à préciser. Les relations avec Ecomouv' et les moyens à compenser le manque à gagner pour l'Etat sont notamment à éclaircir. (Les Echos – 24/06/2014)

Revue de Presse

La filière ferroviaire régionale bientôt en ordre de marche sur les mêmes rails. Au moment où l'on s'interroge sur l'avenir d'Alstom, où Valdunes se prépare à passer sous bannière chinoise, mais aussi au moment où l'institut européen de recherche Railenium se met en place dans le Valenciennois, la filière ferroviaire tente de se structurer. Un premier comité régional du ferroviaire se tient ce mardi en Préfecture de Lille. (La Voix du Nord – 02/06/2014)

MyFerryLink dépose un mémoire contre les dernières conclusions de la CMA. La compagnie MyFerryLink se défend face à la Commission de la concurrence britannique (CMA) qui veut interdire à ses ferries d'opérer depuis Douvres. Dans un mémoire, elle met en cause la compétence juridique de la CMA. "La compagnie maintient, qu'au regard de la loi britannique sur les fusions, la CMA est toujours juridiquement incompétente", déclare dans un communiqué MyFerryLink qui précise que c'est "d'ailleurs sur ce point précis que la CMA avait été condamnée en appel le 4 décembre dernier". La Scop affirme en outre avoir "des doutes sérieux sur les éléments produits par DFDS concernant le problème de rentabilité sur la ligne" et conteste par ailleurs fortement les conclusions relatives aux éléments de marché. (WK-Transport-Logistique – 05/06/2014)



Région (Nord - Pas-de-Calais) : un comité ferroviaire. L'Etat et la Région ont installé mardi le comité régional de la filière ferroviaire en présence de Gilles Kern, directeur d'Alstom à Petite-Forêt et président du pôle d'excellence ferroviaire. L'objectif de ce comité est de réunir l'ensemble des acteurs régionaux du secteur et de travailler à la coordination de leurs actions. (La Voix du Nord – 06/06/2014)

Port du Havre : Un plan stratégique qui mise sur le conteneur. Le projet stratégique du grand port maritime du Havre (GPMH) sur 2014-2019 affiche un objectif ambitieux pour le trafic conteneurs : passer de 25 Mt aujourd'hui à 40 Mt en cinq ans. Les investissements devront suivre. (WK-Transport-Logistique.fr – 12/06/2014)

Stéphane Saint-André, président du conseil d'administration de VNF. Maire de Béthune de 2008 à 2014, député de la 9^{ème} circonscription du Pas-de-Calais depuis 2012, Stéphane Saint-André avait été choisi par le ministre Frédéric Cuvillier, pour ses compétences en matière de transports et d'aménagement du territoire. Le siège de Voies navigables de France est à Béthune. (La Voix du Nord – 12/06/2014)

LOG_VAD expédie la Senseball. LOG_VAD, entreprise de logistique franco-belge spécialisée dans le e-commerce a été choisie pour distribuer, à travers le monde entier, le SenseBall. Mis à l'honneur lors de la cérémonie d'ouverture du Mondial 2014, le SenseBall est l'élément central d'une méthode d'entraînement sportif révolutionnaire: CogiTraining. Spécialement conseillé aux jeunes joueurs de 7 à 18 ans, la pratique du SenseBall permet d'améliorer les performances footballistiques et de devenir ambidextre. SenseBall est aussi bénéfique dans d'autres sports où le jeu de jambes est essentiel (basketball, tennis, ski, handball...) LOG_VAD se chargera, en exclusivité, de la distribution internationale de ce produit (depuis son entrepôt de Mouscron, en Belgique), aussi bien vers les particuliers que les associations sportives et clubs professionnels. SenseBall est une nouvelle référence sur le marché du sport (Sportsprivés, Mizuno ont déjà fait confiance à LOG_VAD) dont le site est réalisé par notre partenaire Pimunteo. (Applica.tm.fr – 18/06/2014)

Distribution spécialisée : Un entrepôt de 75.000 m² pour Gifi. GSE construit actuellement un entrepôt de 75.000 m² à Sin le Noble sur une ancienne friche industrielle qui sera ainsi reconvertie en site logistique de dernière génération. Il est destiné au distributeur Gifi (450 magasins en France) et sera presté par Bils Deroo. En plus des fonctionnalités standards des entrepôts, le bâtiment

dispose des autorisations administratives pour stocker des aérosols, peintures, parfums, produits d'entretiens notamment. Il sera équipé d'un terre-plein containers pour pouvoir gérer les flux d'importation de marchandises. Le choix de la localisation permet de bénéficier d'une proximité immédiate avec les axes autoroutiers (Autoroutes A1 et A21) et les terminaux de transport combiné (Douges, Lille, Valenciennes). (Supply Chain Magazine – 20/06/2014)

La Supply Chain, une science au service de la croissance des entreprises. La gestion de la chaîne logistique dite « Supply Chain » a longtemps été négligée en France. Cette discipline permet de maintenir une cohérence dans le fonctionnement de l'entreprise, toujours adaptée au marché. Par Henri Beringer, Directeur Général de Quintiq France. (La Tribune – 23/06/2014) ... <http://goo.gl/v0qNSP>

Une nouvelle implantation pour Log's à Lauwin Planque.

En ce début d'été, Log's (ex Logistique Grimonprez) renforce sa position dans le grand Nord de la France avec l'ouverture d'un entrepôt de 30.000 m² à Lauwin Planque (près de Douai). Extensible de 36.000 m² et dédié à l'enseigne Electro Dépôt, celui-ci est situé à proximité immédiate de la plate-forme multimodale Delta 3 de Douges. « Au travers de ce nouveau développement, Log's spécialiste des solutions logistiques sur mesure, répond une nouvelle fois aux besoins de ses clients en apportant toutes ses valeurs d'expertise et de professionnalisme avec réactivité et log-lean management », indique Franck Grimonprez, Président. En 2013 le chiffre d'affaires de Log's a progressé de plus de 22% pour s'établir à 56 millions d'euros avec un ebitda de 10,3 millions d'euros. Son budget 2014 prévoit un CA de 60 millions d'euros. Avec plus de 450 collaborateurs en CDI pour un effectif total d'environ 600 personnes, Log's exploite 16 sites en France avec 500.000 m² de surface logistique en prestation. (Supply Chain Magazine – 24/06/2014)



Emploi / Formation

CNAM Valenciennes : Une nouvelle formation bac+5 pour répondre aux nouveaux besoins de la région.

Le centre Cnam de Valenciennes proposera à la rentrée prochaine un nouveau programme de formation pour préparer le titre de Manager de la chaîne logistique, diplôme de niveau 1, bac+5, inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle. « Tout en maîtrisant parfaitement les flux physiques et les flux d'information, en amont comme en aval, les



intéressés se familiariseront avec une dimension plus large et moins cloisonnée que la logistique traditionnelle », précisent les formateurs qui replacent cette formation dans son contexte régional : « Les entreprises nouvellement implantées dans la partie nord du pays requièrent ce niveau d'exigence et ont compris que leur croissance et la prise en compte de leurs particularités par leurs partenaires exigeaient un management de leur chaîne logistique encore plus étoffé qu'auparavant. Quelques exemples significatifs : l'implantation d'Amazon près de Douai, l'installation d'une nouvelle base logistique pour Gifi en collaboration avec le transporteur et logisticien Bils Deroo à Sin-le Noble, l'inauguration récente à Hem d'une importante plateforme logistique de Dispéo, la plateforme multimodale Delta 3 à Dourges... Les besoins logistiques des entreprises sont impressionnants et nous souhaitons profiter de ce terrain propice pour former des managers de haut niveau ». (Supply Chain Magazine.fr – 02/06/2014)

Seine Nord Europe

Seine-Nord : l'espoir renaît. Lors de la séance du Conseil régional, le sujet a été abordé à l'occasion d'une question du leader de l'opposition régionale, Philippe Rapenau inquiet des récents propos de Segolène Royal qui jugeait très coûteux le projet. D. Percheron a rencontré Manuel Valls et est confiant. Il a défendu sa solution qui passe par le retour au plan national de l'écotaxe complétée par une écotaxe additionnelle de quelques centimes que pourraient percevoir les régions et pourrait être affectée au financement des grandes infrastructures de transport. « Cette mesure dégagerait des fonds pour Seine-Nord, l'agrandissement du port de Calais et le projet RER entre Lille et le bassin minier ». (La Voix du Nord – 06/06/2014)

Sud Artois : Reconfiguration du tracé du canal Seine-Nord Europe : ce qui est envisagé. Afin d'alléger le coût du projet, le tracé du futur canal Seine-Nord Europe va être revu. Dans le Sud Artois, il devrait se rapprocher de celui du Canal Nord. Mardi, soir à Bapaume, une réunion de concertation a eu lieu en présence des Voies Navigables de France (VNF). Des hypothèses de tracé ont été présentées. ». (La Voix du Nord – 19/06/2014)

Canal Seine-Nord : des signaux dans le bon sens du courant. Les réserves de Ségolène Royal sur le coût de ce projet régulaient les points d'avancement concrets : le dépôt de dossier devant l'Europe pour cet automne et l'enquête d'utilité publique ouverte à la mi-mai. Hier, devant l'Assemblée, Frédéric Cuvillier n'a fait que répéter ces démarches techniques sont le cours normal pour le canal se réalise. (La Voix du Nord – 19/06/2014)

Seine-Nord : le dossier ne sera pas déposé avant fin 2015. Où en est le dossier du canal Seine-Nord ? Si, loin des projecteurs, VNF poursuit le travail de requalification du projet, conformément aux annonces faites par le ministre Frédéric Cuvillier à la suite de la remise du rapport du député Rémi Pavvros, la perspective du premier coup de pioche continue, comme l'horizon, de reculer. « L'établissement public VNF est prêt », remarquait, mercredi 18 juin, Stéphane Saint-André, le nouveau président de VNF. A peine entré en fonction, le député de Béthune a en effet profité d'une séance de questions au gouvernement pour interroger le ministre de tutelle de l'établissement : « il nous semble important que vous puissiez faire le point sur (...) les perspectives d'engagement de cette opération ». La réponse ne permet certes pas d'envisager une mise en chantier prochaine (on s'en doutait) : six mois après avoir annoncé la poursuite du projet, F. Cuvillier a ainsi affirmé avoir confié, conjointement avec le ministre des Finances et le secrétaire d'Etat au Budget, une mission d'étude à l'Inspection générale des finances et au Conseil général de l'environnement et du développement durable, pour étudier les nouveaux montages possibles, compte tenu de l'abandon du principe du PPP. Surtout, il a confirmé qu'une nouvelle déclaration d'utilité publique était nécessaire. Celle-ci ne devrait cependant pas intervenir avant la mi-2015 ! « D'ores et déjà, le dossier doit être prêt pour être éligible aux demandes de subvention à la fin de l'année 2015 », a-t-il conclu. Le lendemain, à l'assemblée générale du Comité des armateurs fluviaux, c'est un calendrier légèrement différent qu'a annoncé le représentant du cabinet du ministre, en exprimant la volonté de ce dernier « d'inscrire dès 2014 (le projet) dans le cadre des appels à projets européens ». La mission administrative devrait ainsi « aboutir à un rendu intermédiaire d'ici la fin de l'année 2014, en vue du dépôt du dossier de subvention à l'Union européenne ». L'Europe, pliée au bon vouloir du gouvernement français, attendra-t-elle que ses ingénieurs daignent déposer un dossier de demande de subvention ? On peut en douter. Les réponses du ministre et de son cabinet ne permettent pas, en tout cas, d'être rassurés sur le fait que le dossier Seine-Nord sera prêt à temps. (Nathalie Stey dans N-PI www.n-pi.fr – 23/06/2014)

Ressources Web

CAPLog vous encourage à participer à l'enquête du « CELAS »... As part of the continuing development of logistics and in order to gain an appreciation of the way the landscape is changing the, CELAS (Centre of Excellence – Logistics and Supply chain) at the University of



Northampton are undertaking a piece of research in cooperation with local Government to gauge supply chain activity changes. In order to underpin the secondary research, we are respectfully approaching logistics professionals, requesting 10 minutes of your time to input to the survey thus ensuring we capture the thoughts and desires of the wider logistics profession itself. Please click on the following link to begin the survey: <https://www.surveymonkey.com/s/NBSLogistics>

(basé sur le site d'EuraTechnologies) à partir de 17h30. <http://goo.gl/a5Iwwo>

Compétition The Fresh Connection Finale française le 3/07 à Euralogistic.

Cette année, après trois manches de qualification et trois de compétition nationale, 14 équipes sont engagées dans la compétition française du serious game « The Fresh Connection ». Elles viennent des sociétés suivantes : Air Liquide, Bernard Controls, CGI, GKN, Groupe Bel, Essilor, Euralogistics, LVMH et Sanofi. Trois autres équipes composées de représentants de PME/ETI et de consultants SC et RH des régions Centre et Nord participent également. La finale française, organisée par Fapics (Association française de management des opérations de la chaîne logistique) se tiendra le 3 juillet sur le site Euralogistic, à Hénin Beaumont. En parallèle, 300 équipes dans 30 pays concourent à travers le monde. L'équipe qui gagnera le 3 juillet ira défendre les couleurs de la France le 19 septembre à Dubaï, lors de la finale internationale du jeu. La finale française sera aussi l'occasion d'organiser une table ronde sur le thème « Quelles ressources humaines pour des SC efficaces et profitables ? », avec la participation notamment de Joëlle Durieux, Directrice du Pôle compétitivité Finance Innovation. Laurent Desprez, Directeur d'Euralogistic présentera les ressources pédagogiques et le centre de recherche en logistique et SC du pôle, qui vise à développer et promouvoir les atouts logistiques de la région Nord-Pas de Calais et à valoriser plus largement le savoir-faire logistique. Laurent Grégoire, Président de la section thématique logistique et SC de la Commission Nationale des Services, exposera les actions engagées au niveau national pour promouvoir, développer et faire reconnaître les métiers et fonctions de la logistique. Pour en savoir plus : www.fapics.org (Supply Chain Magazine – 16/06/2014)



VNF lance l'OLR. Voies navigables de France vient de lancer son outil OLR/Offre logistique du réseau fluvial. Il s'agit d'une base de données accessible depuis la rubrique « transport fluvial » du site Internet de l'établissement (www.vnf.fr). 200 quais publics y sont référencés. L'utilisateur peut effectuer

une recherche selon le type de marchandise à traiter, les équipements portuaires nécessaires ou le bassin de navigation concerné par son projet. Les résultats s'affichent sur une carte interactive ; en cliquant sur le port de son choix, l'utilisateur accède alors à une fiche de synthèse (coordonnées de l'exploitant, caractéristiques du quai et de ses équipements, etc.). L'outil doit encore être complété ; à compter de 2015, il devrait notamment intégrer les quais d'autres réseaux fluviaux européens. (n-pi.fr – 16/06/2014)

Agenda

Rencontre autour du fret ferroviaire. Le 27 juin, au Palais de la Bourse, à Lille aura lieu une journée événement* autour du thème : "activer des solutions nouvelles pour le fret ferroviaire en Nord de France". L'occasion notamment d'échanger sur les grandes évolutions de ce secteur et d'avancer dans la mise en place d'actions partagées pour son développement. Infos & Contact : Benoit Breux, b.breux@norddefrance.cci.fr (* Organisé par la CCI de région, en partenariat avec de nombreuses instances territoriales de Picardie et du Nord-Pas de Calais.)



contactless technologies • EuroRFID

2nd RDV Logis TIC : solutions de traçabilité pour le transport et la logistique.

Comment mettre en oeuvre une traçabilité totale sur toute la supply chain ? Enjeux et outils. C'est précisément la question à laquelle le CITC, en partenariat avec Lille Métropole et Euralogistic vous propose de répondre lors d'une conférence le 1^{er} juillet prochain au CITC



9^e Rencontres Experts : Stratégies logistique, territoires et expertises.

Le jeudi 25 septembre auront lieu à Paris les Rencontres Experts 2014, dédiées aux stratégies logistiques, aux territoires et aux expertises. Découvrez les territoires à partir desquels s'opèrent les stratégies de la logistique et les expertises en automatisation qui conduisent à l'excellence opérationnelle. **11h00** Conférence Delta 3 sur la multimodalité dans la région de Lille et témoignage d'un retailer... <http://goo.gl/a83Tho>



SALON LOGISTICS-360

LOGISTICS-360
VISION À 360° DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE
16 & 17 OCTOBRE 2014
Parc des Expositions - NANTES

www.logistics-360.com